Musées Méditerranée

GAULOIS DES ALPES

Archéologie funéraire et parures

sous la direction de

Nicolas ROUZEAU

Préface de Laurent OLIVIER

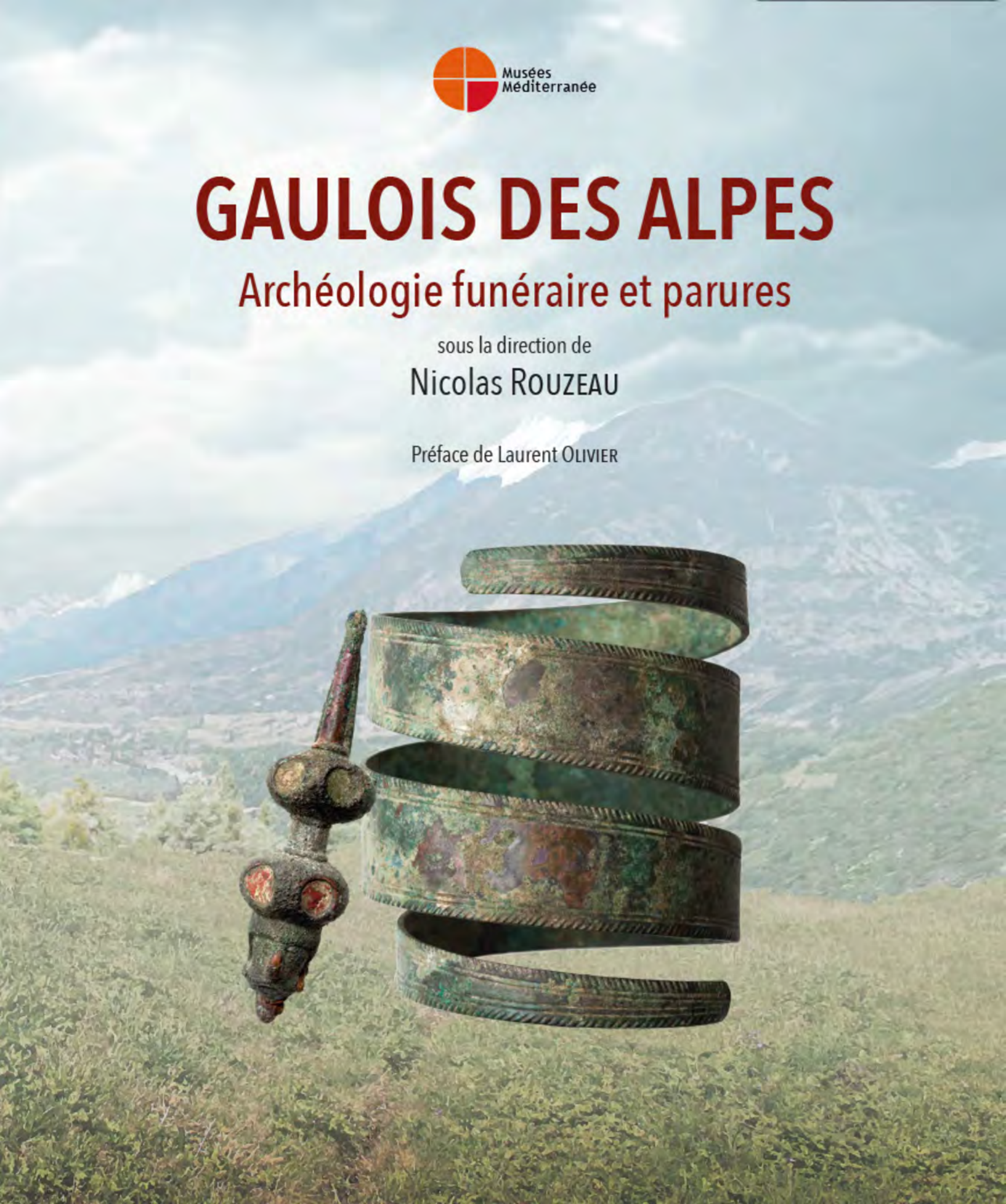

trouvé », est comparable au bracelet du tumulus n° 9 de Chabestan, dont Charles Cotte reproduit le dessin dans une de ses lettres à Joseph Déchelette le 12 octobre 1910 : « J'ai écrit à M. David Martin, l'inventeur des tumulus de Chabestan. Il m'envoie un dessin d'un bracelet provenant du tumulus 9 qui a livré un poignard en fer avec poignée en bronze à antennes. Voici un croquis hâtif d'après ce dessin. On y retrouve les cercles pointés estampés rapidement avec une irrégularité contrastant avec la régularité des incisions parallèles. M. D. Martin ne m'en indique pas le point où a été trouvé ce bracelet, dans un tumulus où étaient plusieurs sépultures ; mais il semble que la sépulture à poignard à antennes était la plus ancienne » (fig. 2a et 3c).

Outre ces bracelets ornés, trois autres objets sont jugés suffisamment remarquables pour être reproduits ; il s'agit de deux anneaux en bronze, dont l'un est interprété comme un « pendant d'oreille » (tumulus n° 3) (fig. 4a) et l'autre est caractérisé par un décor de cercles pointés (tumulus n° 22) (fig. 4b), ainsi que d'une épingle à coiffure (fig. 4c). Les objets plus

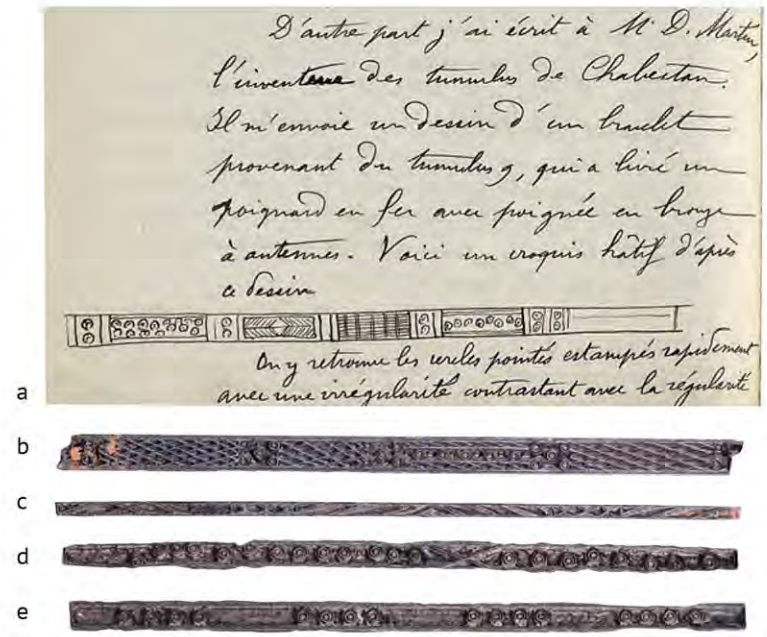

▲ **Fig. 2. a.** Dessin du bracelet du tumulus n° 9 de Chabestan reproduit par Charles Cotte d'après un dessin de David Martin, dans la lettre qu'il adresse le 12 octobre 1910 à Joseph Déchelette (Roanne-Musée J. Déchelette-COTTC01401-V12). Au-dessous, détail de la matrice de la planche de dessins publiés par Charles Cotte et Albert Philippot, présentant le déroulé du décor des bracelets de Ventavon. **b.** Tumulus 1. **c.** Tumulus 2. **d et e.** Tumulus 5. Collection Charles Cotte.

◀ **Fig. 3.** Bracelets plats ornés, bronze. **a.** Bracelet plat très érodé décoré d'ocelles et de croix. Diam. 66,9 mm ; larg. 7,48 mm ; ép. 1,02 mm ; poids 6 g. **b.** Bracelet plat décoré d'ocelles. Diam. 66,04 mm ; larg. 7,52 mm ; ép. 0,96 mm ; poids 8,7 g. Tumulus n° 5 de Ventavon. Collection Charles Cotte. **c.** Bracelet plat décoré d'ocelles et de hachures obliques. Diam. 71 mm ; larg. 9,5 mm ; ép. 2 mm ; poids 25 g. Tumulus n° 9 de Chabestan. Musée de Gap. **d.** Tumulus 2. Bracelet entier, fermé, décoré de groupes de traits obliques remplis de petits traits incisés transversaux s'intercalant avec des chevrons hachurés. Diam. 76 mm ; larg. 3,5 mm ; poids 13,7 g.

constituant une plateforme. Dans le quart sud-est où il a été possible de l'observer, le troisième niveau de pierres vient s'appliquer contre la bordure de ces galets posés à plat, à 2 m de la bordure du tumulus (fig. 25). Le côté supérieur de la terrasse, établi à 50 cm au-dessus du sol, était exempt de sédiment, tout comme la troisième charge de petits galets.

Dans la description qu'ils font de la forme des sept tumulus de Ventavon, Charles Cotte et Albert Philippot détaillent des amas de pierres de 90 cm de hauteur et 15 à 17 m de diamètre, dont 2,5 m « à prendre, de chaque côté, pour la pente du talus, ce qui réduit le diamètre de la surface plane à 12 m environ » (Cotte, 1909). Ils indiquent en outre que leur surface est plate, « avec un cercle de galets au sommet du talus ». Vanda Cotte ajoute à propos du tumulus n° 2 qu'il avait un sommet plat (Cotte, 1924, p. 20). Ces descriptions ressemblent en effet aux relevés que nous avons effectués. Jean Ulysse indique qu'à Ventavon, tous les tumulus étaient recouverts de galets de moyenne dimension « recouvrant le noyau central et le débordant largement » (Ulysse, 1971, p. 78). Ce niveau pouvait être « séparé du noyau par un niveau d'argile rouge stérile ».

Un premier niveau de galets était déposé sur une surface quadrangulaire centrée de 7 m sur au moins 10 m, à 6 m de la limite est du tumulus et 3 m des autres côtés.

▲ **Fig. 24.** Bordure nord du tumulus avec la plateforme de galets.

◀ **Fig. 25.** Au centre de l'image, vestiges de la tombe et des deux derniers recouvrements de pierrailles.

Planche 15. Pointes du Bourget (musée de préhistoire régionale de Menton).
Constituées d'une tôle d'alliage cuivreux de forme triangulaire de 0,5 mm d'épaisseur, ces pointes sont, pour certaines d'entre elles, découpées en angle droit et percées de deux trous obliques de 6 à 16 (moitié des exemplaires). Elles pèsent moins d'un gramme. Les trous effectués pour une attache probablement lacée sur la tige sont écartés de 6 à 8 mm. Leur longueur varie de 25 à 35 mm à l'exception du **n° 96** qui présente une forme presque isocèle avec un angle de 50°. Les perforations sont majoritairement circulaires, mais quatre présentent une taille rectangulaire comme taillée au burin, avec découpe et replis de la tôle d'un côté **(n° 82 et 85)**, ou des deux côtés **(n° 91)**, soit simplement buriné des deux côtés **(n° 90)**.

Description archéoanthropologique, étude taphonomique (S.T.)

Le réceptacle du défunt se présente comme une fosse oblongue résiduelle, dont la bordure a pu être restituée par la présence de blocs en partie orthostates (fig. 3).

L'espace délimité par ces blocs mesure environ un mètre de longueur pour une largeur variant entre une quarantaine de centimètres au nord-ouest et une soixantaine de centimètres au niveau de sa limite, au sud-est. Toutefois, aucune bordure n'a pu être observée au nord-ouest : la tombe est manifestement tronquée à cet endroit. Cet agencement de blocs correspond au calage d'un dispositif interne fait de pièces de bois, comme nous allons le détailler un peu plus bas. Les pierres qui entouraient le coffre de bois présentent des faces planes et sont ancrées au fond de la fosse sur le flanc nord. Elles ont suivi le mouvement du terrain, venant compresser le coffrage de bois. L'assemblage de pierres, mieux conservé au pied, présente une forme d'éboulement des pierres qui auraient été empilées sur au moins deux assises avant de verser vers l'intérieur de la tombe. On constate que le parement interne des pierres du fond est éloigné de 35 à 40 cm des restes humains et que les pierres effondrées ne les recouvrent pas.

Seule une partie des différents segments anatomiques du squelette, dans l'ensemble très dégradé, est présente : ceinture pelvienne résiduelle (réduite à un fragment du coxal gauche : ilium incomplet), avant-bras (réduit à la diaphyse de l'ulna gauche), membres inférieurs. Les faces d'apparition des ossements conservés indiquent que le sujet est placé en décubitus dorsal, la tête originellement au nord-ouest. La position de l'ulna gauche, qui apparaît par sa face antérieure, indique que le membre supérieur gauche est en extension, parallèle

Fig. 3. La tombe de Montclar en place et vue au scanner (clinique Notre-Dame, de Draguignan).

Haute-Savoie
93 - Annecy, Les Fins
94-
95 - Collonges-sous-Salève, Bourdons
96 - Gaillard
97 - La Tour, Mille
98 - Vérancy, Carrière
99 - Chens-sur-Leman, Vérancy
100 - Chens-sur-Leman, Vereitre
101 - Habère-Lullin
102 - Gruffy, Frésy
103 - Alby-sur-Chéran

Isère
49 - Venosc
50 - Mont-de-Lans
51 - Ornon, La Palud
52 - Motte d'Aveillans
53 - Saint-Paul-de-Varces
54 - Varces
55 - Brie et Argonnes
56 - Sassenage
57 - La Tronche
58 - Meylan
59 - Mépieu
60 - Fontaine, l'Echelette
61- Rencurel, Balme Noire
62 - Varces-Allières et Risset, Rochefort (1)
63 - Varces-Allières et Risset, Rochefort (2)

Hautes-Alpes
1 - Sigoyer
2 - Ventavon (T3)
3 - Bacilomas
4 - Freissinières, Pallon
5 - Sainte-Colombe
6 - Orpierre
7 - Lagrand
8 - Lazer
9 – La Batie-Montsaléon
10 - Chabestan
11 - Oze, La Barnèche
12 – Saix, Eyssanières
13 - Aspres-sur-Büech
14 – La Faurie, Agnielles
15 - Champsaur
16 - Savines
17 - Chateauroux-sur-Durance
18 - Dormillousse
19 - Guillestre Sidi-Brahim
20 - Guillestre, Peyre-Haute (Coll. Barry)
21 - Guillestre, Peyre-Haute (Coll. Bisch)
22 - Guillestre, Peyre-Haute (tombe I)
23 - Guillestre, Peyre-Haute (tombe IV)
24 - Guillestre, Peyre-Haute (tombe III)
25 - Guillestre, nécropole de Peyre-Haute
26 - Guillestre, Peyre-Haute (tombe V)
27 - Orcières-Busansaye

Vaucluse
104 - Nyons
105 - Piolenc

Savoie
64 - Saint-Jean d'Arves, Sur la Roche
65 - Saint-Jean d'Arves, Sallanches
66 - Saint-Jean d'Arves, Hameau des Chambons
67 - Saint-Jean d'Arves, Le Chal
68 - Les Chambons, Sallanches, La Roche
69 - Albiez-Montrond, Frégny
70 - Jarrier, Le Four
71 – Saint-Jean-de-Maurienne
72 - Saint-Julien, Crêt du Saut
73 - Saint-Julien Montdenis (1)
74 - Saint-Jean-de-Belleville, Notre-Dame des Grâces
75 - Saint-Jean-de-Belleville, Notre-Dame des Grâces (1)
76 - Saint-Jean-de-Belleville, Notre-Dame des Grâces (2)
77 - Saint-Jean-de-Belleville, Notre-Dame des Grâces (3
78 - Saint-Jean-de-Belleville, Notre-Dame des Grâces (4)
79 - Saint-Jean-de-Belleville, Notre-Dame des Grâces (5)
80 - Lansvillard, Sous l'Ecole 1
81 - Lansvillard, Mur des Sarrasins
82 - Lansvillard, l'Adroit (tombes 1 et 2)
83 - Saint-Martin de Belleville , La Gittaz
84 - Saint-Martin de Belleville, Saint-Laurent de la Côte
85 - Planay, Le Pitié
86 - Villette
87 - Albiez le Vieux
88 - Saint-Julien-Mont-Denis
89 - Saint-Jean d'Arves, Revoux
90 - Saint-Sorlin d'Arves, Hameau du Pré
91 - Saint-Sorlin d'Arves, Hameau du Pré (1963)
92 - Saint-Sorlin d'Arves, Saint-Pierre

Alpes-de-Haute-Provence
28 - Meyronnes, Hameau de Saint-Ours
29 - Saint-Paul-sur-Ubaye, Grande Serenne (1)
30 - Saint-Paul-Ubaye, Grande Serenne (2)
31 - Saint-Paul-sur-Ubaye
32 - Saint-Paul-sur-Ubaye, Le Chatelet
33 - La Condamine-Châtelard
34 - Jausiers, La Rochette 2
35 - Jausiers, La Rochette 1
36 - Jausiers, Sanières
37 - Jausiers, Les Mâts
38 - Jausiers, La Serre des Bérauds
39 - Jausiers, Les Charnières
40 - Jausiers, Frache
41 - Jausiers, Hameau de Lans
42 - Lans-sur-Jausiers Le Château
43 - Faucon de Barcelonnette, Saint-Flavi
44 - Faucon-de-Barcelonnette, Les Argiles 2
45 - Sisteron
46 - Sisteron, Torrente Sannier
47 - Lauzet, Clat-de-Dons
48

141

142

143

144

145 146

147

148

Fig. 141. Bracelet serpentiforme en bronze, de section triangulaire, dont la tige s'enroule pour former six tours. Diam. ext. 70. Tombe des Mâts, Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence). Von Elès 1967-1968, fig. 52, n° 1. Musée de la Vallée, Barcelonnette, n° 2012-17-50 (Collection Gleize Ollivier).

Fig. 142. Bouton en forme de « violon ». L. 21,4 ; l. 14,2 ; pds. 3,5 g. La Rochette 2, Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence). Musée de la Vallée, Barcelonnette, n° 2012-17-50 (Collection Gleize Ollivier).

Fig. 143. Bouton en forme de « violon » à deux bélières. L. 44,5 ; l. 15,5 ; sect. 8,7 ; pds. 10,9 g. Nécropole de Peyre-Haute, Guillestre (Hautes-Alpes), Lt B1 / Lt C1. Musée Saint-Raymond, Toulouse, Collection Barry, n° inv. 30510.

Fig. 144. Agrafe de ceinture à quatre griffes latérales. L. 57,3 ; l. 26,5 ; eép. 0,6 ; pds. 7,0 g. Nécropole de Peyre-Haute, Guillestre (Hautes-Alpes), Lt B1 / Lt C1. Bocquet 1969-1970, pl. 76, n° 870. Musée Dauphinois, Grenoble, n° inv. 67-12-4 (Collection Bisch).

Fig. 145. Agrafe de ceinture à crochets. L. 78,5 ; l. 20,5 ; ép. 1,8 ; pds. 13,8 g. Peyre-Haute, Guillestre (Hautes-Alpes), Lt B1 / Lt C1. Musée des Confluences, Lyon, n° 800-09-860-1 (Collection Chantre).

Fig. 146. Agrafe de ceinture à crochets. L. 58 ; l. 15,5 ; ép. 2,7 ; pds. 9,6 g. Les Mâts, Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence), Lt B1 / Lt C1. Musée de la Vallée, Barcelonnette, n° inv. 2017-0-14 (Collection François Arnaud).

Fig. 147. Agrafe de ceinture à crochets. Diam. 14,2 ; L. 82,7 ; l. 27 ; ép. 0,8 ; pds. 14,2 g. Lans, Le Château Les Gréoulc, Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence), Lt B1 / Lt C1. Musée de la Vallée, Barcelonnette, n° inv. 2015-0-91.

Fig. 148. Agrafe de ceinture à quatre agrafes à tête arrondie. L. 45, l. 33, pds. 8 g. L'Esteyère, Arvieux (Hautes-Alpes) (Fouille illégale), Lt A. DRAC PACA.

Fig. 5 — MAM — 4263.6 ; L. 37 ; diam. 5 mm ; pds. 2,1 g
Tube.
Alliage cuivreux. Tube fragmentaire, de section quadrangulaire.

Fig. 6 — MAM — 4264 ; L. 67 ; l. 14 ; prof. 11 mm ; pds. 6,2 g
Pince.
Alliage cuivreux. Le rapport décrit une « surface dégagée assez homogène d'aspect brun-noir » et mentionne des « traces d'usage visibles sur la surface externe de la pince, sous forme de nombreuses micro rayures ».

Fig. 7 — MDC — 80 014 801 ; diam. 225 ; h. 55 mm ; pds. 292 g
Bassin à bord perlé. Alliage cuivreux.

Fig. 8 — MAM — 4257 ; L. 68 ; l. 43 ; ép. 8 mm
Fragment de plaque ornée d'un décor au repoussé de points formant des faisceaux de lignes.
Alliage cuivreux. Il s'inscrit en lien avec un ensemble de fragments comparables, conservés dans le même musée.

Fig. 9 — MDC — 80 014 956 ; L. 61 ; l. 15 ; ép. 2 mm ; pds. 12,6 g
Objet indéterminé, constitué de quatre anneaux solidaires sur un plan horizontal, à section ronde. Alliage cuivreux.

Fig. 10 — MDC -80 015 025 ; diam. 35 ; ép. 7 mm ; pds. 9,3 g
Trois rouelles à ombilic central saillant, liées entre elles à l'unité par un maillon constitué d'une tige en alliage cuivreux enroulée sur elle-même. Alliage cuivreux.

Fig. 11 — MDC — 80 014 848 ; L. min 82 ; pds. 62 g
Boucle-rouelle. Disque de bronze avec ombilic central conçu au repoussé et huit rayons.
Alliage cuivreux. Sur le côté opposé à l'attache en crochet, deux orifices sont ménagés pour permettre la fixation de la boucle. La boucle-rouelle apparaît comme une synthèse entre la solution technique courante dans la culture matérielle métallique de l'âge du Fer corse (crochet d'un côté, deux orifices de l'autre ; voir 80 014 862) et d'une rouelle (voir 80 015 025).

58b

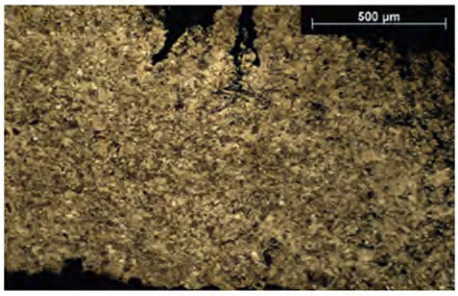

58c

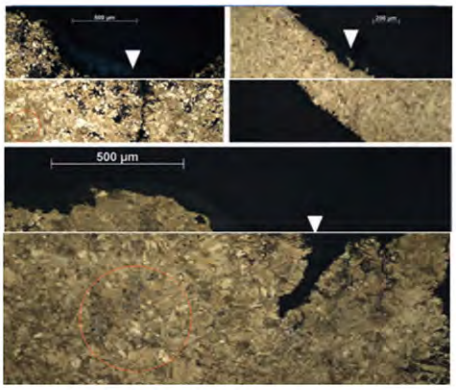

59

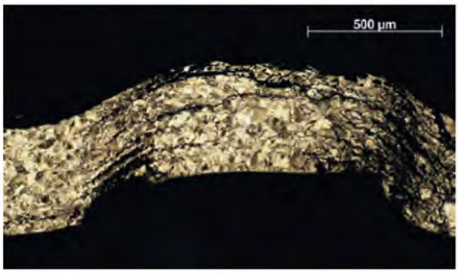

60a

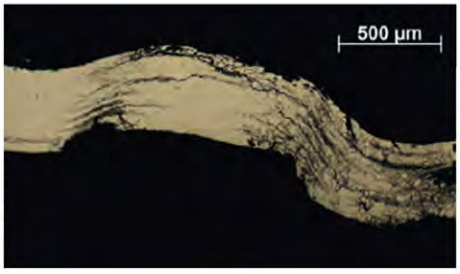

60b

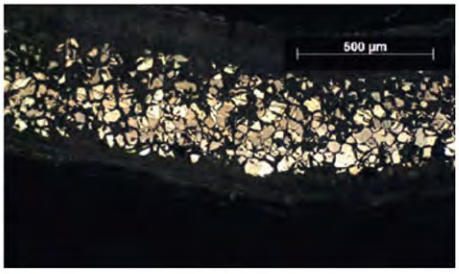

60c

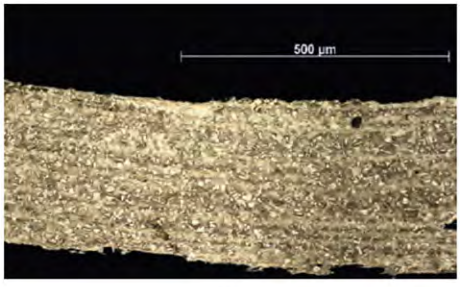

61a

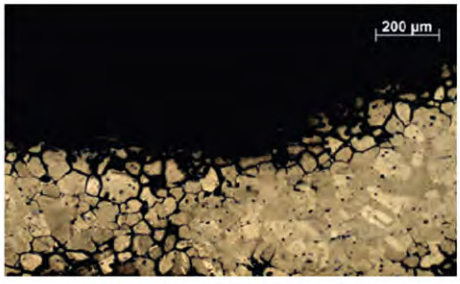

61b

62a

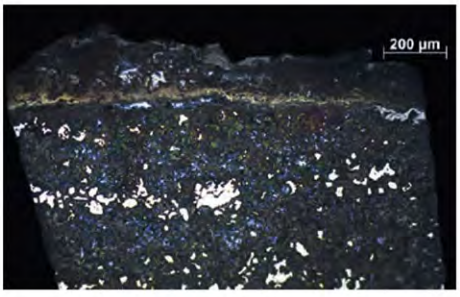

62b

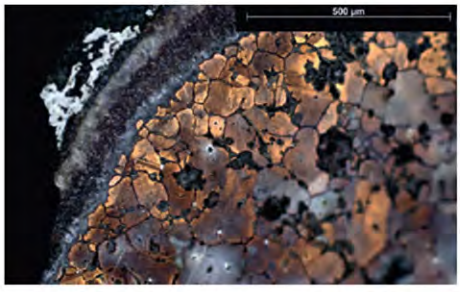

62c

63

Page de gauche

Planche 5. Composition des alliages.
58. Micrographies optiques en lumière réfléchie, après attaque chimique des coupes perpendiculaires au décor des échantillons prélevés sur les bracelets n° 29 (pl. 1) (Le Saix), n° 31 (pl. 2) (Lagrand, anneau de cheville) et n° 28 (pl. 1) (Piolenc Vaucluse). Les microstructures sont recristallisées avec des macles thermiques et mécaniques. Des nodules de ségrégation de l'euctetoïde α-δ, riche en étain, sont visibles sur les exemplaires n° 29 et 28.
59. Micrographies optiques en lumière réfléchie, après attaque chimique des coupes perpendiculaires au décor appartenant aux échantillons prélevés sur les armilles n° 33 (pl. 2) (Veynes, en haut) et n° 26 (pl. 1) (Saint-Jean-de-Belleville). La microstructure est recristallisée avec des macles mécaniques et thermiques sur les deux échantillons. Les macles mécaniques et l'allongement des inclusions en surface sont plus importants sur le deuxième.
60. Micrographie optique en lumière réfléchie, avant après attaque chimique, des échantillons perpendiculaires au décor des fragments de tôles provenant des sites de Lanslevillard (pl. 1, 27) et Cagnano (pl. 2, 38). Nous pouvons observer l'importante présence de dislocations et stries de déformation et fissures sur la première, sous la forme d'ondes de choc, ainsi que la recristallisation sur les deux échantillons. Les cristaux déformés et les macles mécaniques sont présents uniquement sur l'échantillon n° 27.
61. Micrographie optique en lumière réfléchie, après attaque chimique, des tranches longitudinales à la déformation prélevées sur les perles spiralées provenant de Koban (pl. 2, 35) et de Cagnano (pl. 2, 44). La microstructure est recristallisée dans les deux cas. Nous observons la différence de taille du grain parmi les deux échantillons, ainsi que la présence de stries de déformation non homogénéisées sur l'échantillon provenant de Koban et la recristallisation atypique de la tôle provenant de Cagnano.
62. Micrographie optique en lumière réfléchie, après attaque chimique, des tranches radiales prélevées sur les perles spiralées provenant de Koban (pl. 2, 35) et de Cagnano (pl. 2, 44). La microstructure de l'échantillon provenant de Cagnano est complètement recristallisée et déformée. Nous pouvons observer l'importante corrosion interne de type stratifié sur l'exemplaire provenant de Cagnano.
63. Micrographie électronique, BSE, de la tranche de la bélière prélevée sur le bouton n° 39 (pl. 2) provenant de Cagnano. Nous pouvons observer la présence de retassures contenant des cristaux prismatiques, caractéristiques des oxydules de cuivre, des bulles ainsi que les craquelures intergranulaires.

Cet alliage est très ductile à froid et permet une déformation plus importante avant recuit (autour de 80 %) que le bronze riche en étain (12,5 %), présent sur l'exemplaire en bronze provenant de Veynes, dont la déformabilité à froid est inférieure à 50 %. Ceci implique un travail plus lent et compliqué de déformation alternée avec des recuits et donne aussi un alliage plus dur et résistant à l'usure, ce qui convient davantage à un bracelet.

La déformation des inclusions de surface sur le décor est plus importante sur l'armille en laiton, ce qui confirme que le décor a été obtenu notamment par déformation, alors que sur l'exemplaire en bronze provenant de Veynes l'enlèvement de matière a été plus important, au moins après le dernier recuit (pl. 5, 59).

Dans les deux cas, les alliages et techniques sont adaptés au travail, et donnent comme résultat des objets de bonne qualité et plus durables. Qu'il s'agisse de la teneur en étain de l'alliage en bronze ou de la rareté de l'alliage en laiton, nous sommes en présence de ce qu'on peut considérer comme des alliages de prestige dans ce contexte, par rapport aux brassards de Panacelle, dont l'alliage et les techniques sont plus fonctionnels.

Fig. 2. Schéma présentant les datations relatives des bracelets alpins. **1.** Aspres-sur-Buëch (05), Chabestan (05), Pertuis (84), **2.** Chabestan (05), Ventavon (05), Vauvenargues (13), **3.** Montclar (04), La Bréole (04), **4.** Saint-Paul-sur-Ubaye (04), Crissolo (It.), Barcelonnette (04), La Bréole (04), **5.** Aspres-sur-Buëch (05), **6.** Veynes (05), Gruffy (74), **7.** Lagrand (05), Albiez-Montrond (73), Saint-Jean-d'Arves (73), Savines-le-Lac (05), **8.** Albiez-Montrond (73), Saint-Jean-d'Arves (73), Saint-Sorlin-d'Arves (73), Saint-Jean-de-Belleville (73), **9.** Jausiers (04), Saint-Paul-sur-Ubaye (04), Oze (05), Le Saix (05), **12.** Jausiers (04), Guillestre (05), La Bâtie-Montsaléon (05), Nyons (84).

L'étude typologique montre que les brassards n'étaient pas exclusivement portés dans la vallée de l'Ubaye puisqu'on en trouve aussi dans les gisements de Savoie et en de nombreux points de la Gaule au Ve siècle av. n. è. Ceux de la vallée de l'Ubaye offrent la particularité d'être systématiquement constitués de bracelets tronconiques (fig. 2, 12) de dimensions croissantes qui permettent un bon chevauchement des décors dans le brassard et de posséder, à l'intérieur du ruban, un sillon (coup de lime) qui permettait l'ouverture autonome du bracelet lorsque le bras s'épaississait.

À Saint-Jean d'Arves (Savoie), les brassards sont constitués de bracelets en apparence droits, décorés de lignes incisées transversalement ou de bossettes séparées par des incisions, mais complétés par quelques bracelets tronconiques décorés de petits traits incisés sur les bords (fig. 2, 9). Ce type se retrouve dans plusieurs sites de la Durance, notamment à Savines-le-Lac (Hautes-Alpes) où il est associé à des modèles au décor continu de sillons obliques également présents en nombre dans la vallée du Buëch (Le Saix et Oze) (fig. 2, 11). Nous disposons de deux dates ^{14}C qui situent la période à 550 BC (76,0 %) 400 BC pour

Fig. 14. Savoie ; Saint-Jean-de-Belleville. Musée savoisien, Inv. 898.72. Collier d'ambre. Lot de 16 perles sphériques aplaties et discoïdales de différentes tailles composant apparemment un bracelet.

Saint-Jean-de-Belleville, Musée savoisien, inv. 898.72

Sur les seize perles qui forment le collier n° 898.72 de Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), celles de plus de 15 mm sont biseautées selon un angle de 15 à 35° (fig. 14). L'angle des maillons croît régulièrement jusqu'à atteindre 35° pour la perle la plus importante (l. 31 mm). Les perles sont cylindriques à l'exception de quatre parmi les plus petites. Les mesures d'angles cumulés constituent un arrondi idéal de près de 170°, formant un collier ras du cou. L'homogénéité conduit à y voir un ensemble authentique, mais présentant quelques lacunes. Il est notamment impossible que ce collier ait pu faire le tour de cou en l'état.

Maurienne (Savoie)

Saint-Jean-d'Arves, Musée de Viuz-Faverges

Le site de Saint-Jean d'Arves est situé à 1240 m d'altitude dans le bassin versant de l'Arvan, qui est riche de gisements archéologiques, avec les nécropoles de Saint-Sorlin et de Albiez-Morond. C'est en 1976 qu'Alain Piccamiglio et le groupe archéologique de Viuz-Faverges réalisèrent une fouille de sauvetage partielle sur cinq tombes du Hallstatt final.

Le sujet de la tombe n° 1 portait deux perles d'ambre de 8 et 12 mm de diamètre « *de chaque côté de la tête du défunt* », qu'Alain Piccamiglio interprète comme de probables pendants d'oreille (1982, p. 45).

La tombe n° 2 contenait les corps n° 2 et n° 3, reposant tête-bêche, d'un sujet masculin (n° 3) d'une taille de 1,62 m, sur lequel gisait une femme d'1,45 m, qui portait un collier de 27 perles d'ambre (fig. 15). Sur les 27 perles trouvées en fouille, seules 22 unités nous ont été accessibles. Nous avons observé que le percement des grains pouvait être soit parfaitement cylindrique, conique ou ovale, soit allongé par élargissement de l'ouverture, du centre vers le bord ou l'inverse, comme sur le site du Saix (fig. 1, 1 à 4). La déformation peut provenir d'une abrasion comme cela s'observe à la Bréole (Alpes-de-Haute-Provence) (fig. 1-6), ou d'une reprise de l'orifice comme le montreraient les décrochements observés par exemple au Saix (fig. 1, 2). Ces observations valent pour ce collier à partir d'une largeur égale à 14 mm. La largeur varie de 7 à 36 mm (moyenne de 14 mm) et la mesure d'angle de 22 perles, sur un total de 27, correspond à 260°.

Fig. 15. Saint-Jean-d'Arves. Musée archéologique de Viuz-Faverges. Inv. SJAT2/51. Collier d'ambre. Collier de la tombe n° 2, fait d'environ 27 de perles d'ambre dont 22 perles sont encore conservées et ont été traitées, 5 perles environ sont dans un état médiocre. Les autres perles sont disposées de chaque côté en diamètre décroissant.

Déjà parus

Nicolas ROUZEAU, Michèle BOIS, 2016. *Objets de cultes gaulois et romains entre Rhône et Alpes.* Errance & Picard, 2016, 208 p.

Nicolas ROUZEAU, 2020. *Nécropoles gauloises des Alpes du Sud.* Tautem, 2020, 193 p.

Béatrice VIGIÉ, Nicolas ROUZEAU, 2020. *Les collections de Protohistoire dans les musées.* Actes des journées d'étude, Gap, Hautes-Alpes, 11-12 octobre 2018. Musées Méditerranée & Tautem, 2020, 166 p.

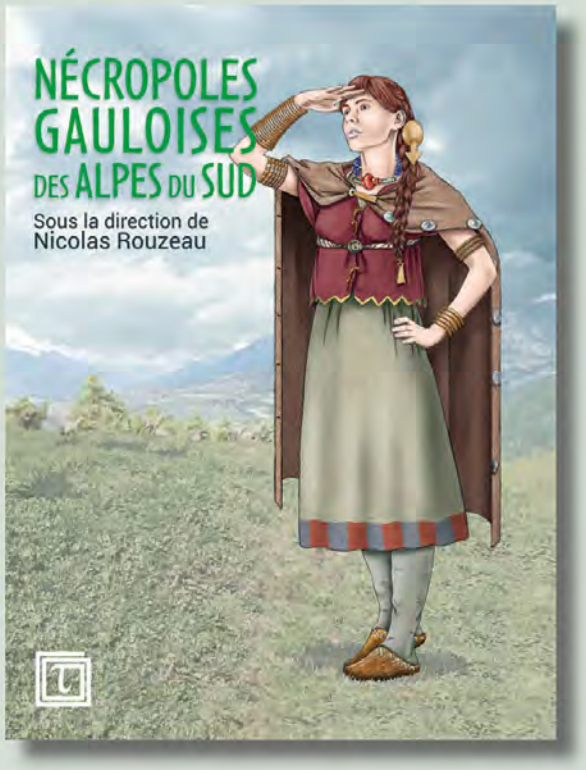

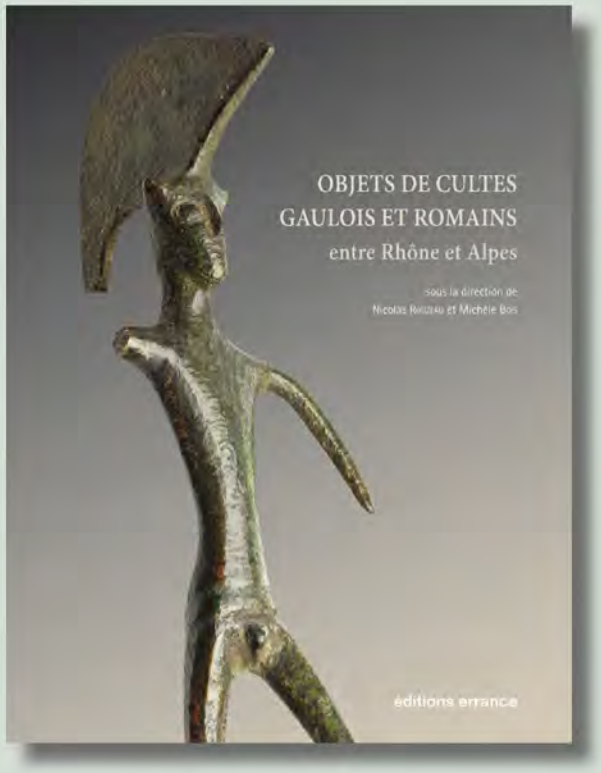

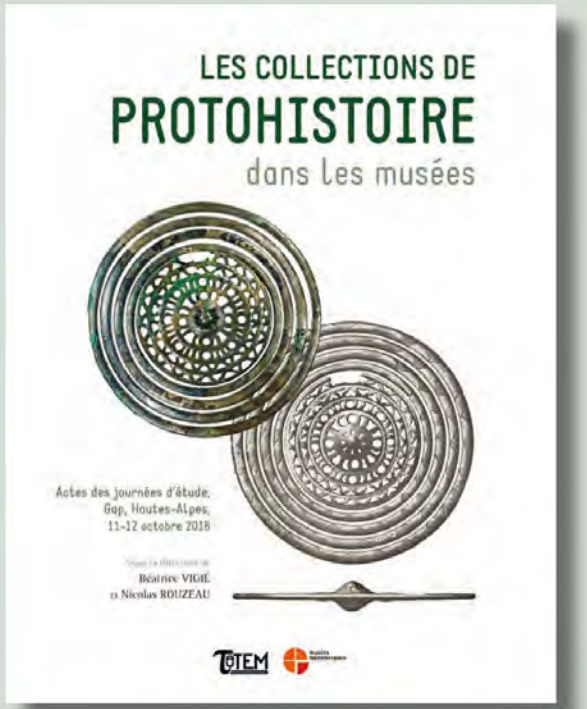

Cet ouvrage présente, à travers quatorze articles et 650 illustrations photographiques, un état de l'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes à partir de fouilles, de recensements et d'analyses d'éléments de parures qui accompagnent les défunts.

Le vêtement mortuaire est révélé par le port de parures de fabrication locale ou d'origines plus lointaines qui dessinent les traits chronoculturels des groupes humains. La construction des tombes, l'examen des séries anthropologiques, les analyses faunistiques et métallographiques et l'étude de 2 500 éléments de parures provenant de trente lieux de conservation permettent de proposer un regard actualisé sur la culture funéraire des Gaulois depuis la publication du volume *Les Alpes à l'âge du Fer*, paru il y a 20 ans sous la direction d'Alain Duval.

Les vingt-trois auteurs, archéologues, chercheurs et conservateurs de tous horizons, ont réuni leurs connaissances de spécialistes au sein de ce projet collectif de recherche conduit par le service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

SAB Sablière du Beynon

Musées Méditerranée
Conservation et Valorisation en Provence-Alpes-Côte d'Azur

ISBN : 978-2-9570905-1-8
Prix : 36€

9 782957 090518